



LA FEDERATION COMMUNIQUE

AIM GROUP (50)

DES VERROUS SOCIAUX ONT SAUTÉ

Depuis la liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de commerce de Rouen le 4 juillet dernier, suite au retrait du dossier de l'unique repreneur de l'abattoir de Sainte-Cécile, faute d'une aide financière de la Banque Publique d'Investissement de Normandie, l'Association de Garantie des Salaires (AGS) a freiné des quatre fers et contesté « les quelques avantages financiers supra légaux » et notamment l'aide au reclassement. Un véritable acharnement de l'AGS contre les 235 salariés licenciés qui estimait l'aide spécifique au reclassement trop généreuse. Ceci est d'autant plus scandaleux que depuis la reprise de l'abattoir AIM par les salariés en avril 2015, la société nouvelle AIM Group a cotisé en tant qu'employeur. En parallèle, le directeur national de l'AGS, déclare sur le site de l'association, « *qu'il est prioritaire dans les procédures collectives que les moyens disponibles servent au rebord individuel des salariés, par préférence à l'indemnisation financière de la perte d'emploi* ». L'attitude honteuse de l'AGS dans le traitement du dossier AIM est en contradiction fondamentale avec son discours officiel.

Les travailleurs se sont battus pour que l'AGS assume ses responsabilités en organisant des initiatives de luttes : opération escargot sur l'autoroute de Normandie A84, rencontre avec des élus locaux, rassemblement devant la préfecture de la Manche ... Le 31 juillet, un nouveau temps fort de mobilisations a eu lieu pour maintenir la pression sur l'association gérée exclusivement par les organisations patronales. 150 salariés sont venus devant le siège social parisien de l'AGS pour crier haut et fort leur mécontentement et réclamer l'argent qu'on leur doit. Une délégation d'élus du personnel a été reçue par des juristes et des pseudo-conseillers qui n'étaient pas au courant du dossier AIM et ce, malgré l'annonce officielle plusieurs jours auparavant de la venue des salariés. En fin de matinée, suite aux nombreuses interpellations des salariés auprès du monde politique, les représentants du personnel étaient reçus au Sénat par le sénateur BAS Philippe, président du Conseil départemental de la Manche pour relayer auprès de l'AGS leurs légitimes revendications. Poursuivant la « balade parisienne », les salariés se sont invités et rassemblés pacifiquement devant le ministère du Travail. Sifflets, huées, bruit des trompettes ... contre menace de gazage des CRS si les salariés ne quittaient pas la place publique.

Un accord répondant aux revendications des salariés a été signé. Par l'action collective, les salariés ont pu gagner une bataille dans une guerre organisée par l'AGS qui avait pour unique but d'épuiser physiquement et moralement les salariés afin qu'ils renoncent, en période estivale, au combat pour leurs droits acquis. L'AGS a joué avec le feu, elle s'est brûlée !

D'autres combats sont à venir. La CGT continuera à apporter toute sa solidarité aux salariés dans leur combat.

Montreuil,
17 août 2018